

LE FIL CONTINU



ADEC-NS

Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud

Organisme disposant du Statut consultatif spécial au Conseil Economique et Social de l'ONU

Newsletter N°13

9 juillet 2013

- ☞ Andorre: du paradis fiscal au partenaire commercial attractif.....2
- ☞ Actualité Internationale.....3
 - La Croatie, nouveau membre de l'Union Européenne: terre d'opportunités selon son Premier Ministre
 - Le président mongol réélu, la politique d'ouverture va se poursuivre
- ☞ L'ADEC-NS et l'ONU.....4
 - Les nouveaux objectifs du millénaire
- ☞ Les actualités de l'association4

Les marchés étrangers: une solution pour relancer l'économie régionale.

A la fin du mois de juin, l'INSEE a édité un bilan économique 2012 de la région Midi-Pyrénées ainsi qu'un autre document très intéressant sur les PME de Midi-Pyrénées à l'exportation. Parmi les statistiques publiées, citons le fait que malgré la crise, Midi-Pyrénées est l'une des seules régions françaises ayant connu une croissance de l'emploi salarié et la seule à avoir connu une croissance de l'emploi industriel. Ceci s'explique par le rôle moteur des industries de pointe dans la région, notamment dans le secteur aéronautique et spatial.

Cependant il apparaît que si les grands groupes s'en sortent effectivement bien, les PME, elles, souffrent, et ce n'est pas le faible taux de 6% de PME exportatrices en Midi-Pyrénées qui contredira ce constat. Ce taux symbolise un enjeu important : les entreprises régionales doivent accroître leurs activités à l'international, car c'est par cette ouverture qu'elles se redynamiseront. Cela aurait ensuite un impact sur leurs activités dans la région.

Les opportunités sont multiples, et cette newsletter le montre bien, avec des pays aussi différents que l'Andorre, qui cherche à attirer les entreprises étrangères de grâce à de nouvelles lois fiscales, la Croatie qui entre dans l'Union Européenne et mène une politique économique et commerciale ambitieuse, ou encore la Mongolie qui grâce à ses immenses ressources minières a entamé son réveil, pour prendre ses distances vis-à-vis de la Chine et de la Russie.

Les entreprises de Midi-Pyrénées doivent maintenant les saisir. Un des objectifs de l'ADEC-NS est justement de faciliter l'accès à l'informations quant à ces opportunités, afin d'accompagner ces entreprises le moment venu. Sortir de ses frontières pour se relancer est aujourd'hui une tendance à ne pas négliger.

L'équipe de l'ADEC-NS

La pensée du jour :

« Accumuler les richesses n'a pas de valeur si cela ne sert pas à l'Homme, au développement. »

Jean de Dieu Somda, ancien vice-président de la CEDEAO

Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud
Statut Consultatif auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU

ADEC-NS - BP 24219 – 31432 TOULOUSE CEDEX 4

Téléphone : 05 67 16 15 16

Télécopie : 05 61 39 89 34

Site Internet : www.adecons.fr

Andorre: du paradis fiscal au partenaire commercial attractif

Le micro-état pyrénéen a voulu en finir avec sa réputation sulfureuse de paradis fiscal mais veut conserver cette attractivité qui a fait sa force et sa richesse. Aujourd'hui, une législation favorable à l'entrée des capitaux étrangers dans l'économie andorrane couplée à une coopération fiscale avec les pays voisins dont la France permettent la réussite de ce pari. Tour d'horizon du potentiel économique de la principauté d'Andorre.

Si l'Andorre a longtemps eu la réputation d'un paradis fiscal où l'opacité était la règle, c'était du fait d'une politique fiscale qui y était menée : les capitaux étrangers échappaient à toute imposition. Depuis quatre ans, cela n'est plus d'actualité, en effet le gouvernement andorran a souhaité améliorer l'image du pays pour en finir avec les vieux clichés. D'autant qu'il ne faut pas oublier que la principauté possède des atouts sérieux et moins controversés: la sécurité juridique, la stabilité institutionnelle, une bonne qualité de vie et une population polyglotte avec un très bon niveau de formation.



Le gouvernement andorran a voulu mettre en avant ces points forts tout en gardant son attractivité fiscale, dans le cadre d'une série de réformes adoptées depuis 2009. Cette année-là, l'Andorre débute la signature d'accords d'échange d'informations fiscales avec les pays voisins, dont la France, l'Espagne et le Portugal, accords qui lui permettront de sortir de la désormais célèbre « liste grise » des paradis fiscaux de l'OCDE.

Ces accords ont finalement débouché sur d'autres conventions plus poussées, notamment contre la double imposition, dont celle signée avec la France le 2 avril 2013. Celle-ci stipule que la France reconnaît désormais le système fiscal andorran et abandonne la taxation à 34% qu'elle imposait aux sociétés basées en Andorre. Celles-ci paieront alors uniquement la nouvelle taxe andorrane sur les bénéfices des entreprises, qui s'élève à 10%, qui comprend un abattement pour les sociétés ayant des activités à l'international, faisant descendre ce taux à 2% (cependant les conditions pour en bénéficier sont d'une part l'emploi d'au moins un salarié à mi-temps et d'autre part, de disposer de locaux d'au moins 20m², ceci pour éviter le système des sociétés-écrans).

Or, ce nouveau cadre fiscal couplé à la récente loi sur les investissements étrangers qui permet la création de sociétés de droit andorran avec un capital 100% étranger, est très intéressant pour les entreprises françaises. Elles pourront ainsi créer des filiales andorranes qui bénéficieront de la fiscalité modérée du pays, tout en restant dans le cadre légal, et ainsi concilier activité économique internationale, stratégie d'optimisation fiscale et transparence financière. L'Andorre a aussi simplifié son système de taxation indirecte depuis le 1er janvier 2013 par la création d'une TVA unique, l'IGI, à 4.5% qui remplace le précédent système, assez complexe.

L'Andorre mène également un certain nombre de réformes structurelles importantes, notamment dans les domaines de la santé, de la formation et de la recherche, ainsi que des projets d'infrastructures commerciales, touristiques et de transport (par exemple le projet autour de l'Héliport national qui devrait notamment proposer des lignes régulières qui relierait l'Andorre à Toulouse et Barcelone, entre autres).

L'Andorre présente ainsi de nombreux avantages pour les entreprises avec tout ce nouveau cadre législatif, car elle conserve son attractivité financière tout en étant plus transparente et en menant une politique ambitieuse de développement structurel qui pourra être aussi synonyme de partenariats. C'est en tout cas la volonté du gouvernement andorran qui ambitionne de faire d'Andorre-la-Vieille une capitale commerciale européenne voire mondiale, notamment pour ce qui est du commerce de détail, qui est déjà l'un de ses points forts.

Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud
Statut Consultatif auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU

ADEC-NS - BP 24219 – 31432 TOULOUSE CEDEX 4

Téléphone : 05 67 16 15 16

Télécopie : 05 61 39 89 34

Site Internet : www.adecons.fr

L'actualité économique à l'international

La Croatie, nouveau membre de l'Union Européenne : terre d'opportunités selon son Premier Ministre

A l'occasion de l'entrée de son pays dans l'Union Européenne le 1er juillet 2013, le Premier Ministre croate Zoran Milanovic a voulu rassurer sur le fonctionnement économique de la Croatie et mettre l'accent sur les nombreuses opportunités qu'elle offre pour les entreprises étrangères.

Sur les supposées lourdeurs du système croate il répond que ce sont des « stéréotypes » et affirme que les « lois sur les investissements et la fiscalité sont très permissives [et que] la pression fiscale est comparable à la moyenne européenne ». De plus, si le tourisme reste le secteur numéro un pour la Croatie, Zoran Milanovic refuse d'en dépendre et vante le potentiel de son pays dans les domaines « de l'énergie, de la recherche pétrolière et gazière, des transports aussi. » Il précise également les faits suivants : « Nous avons réussi à construire nos autoroutes, il nous reste le chemin de fer. Nous bénéficions d'un investissement de 3 milliards et demi d'euros de l'Union européenne. Il y aura des lignes Rijeka-Budapest, et Zagreb-Belgrade. La réalisation de ces projets a commencé, et nous donne l'espoir d'acquiescer les bases d'un développement durable et solide. Nous souffrons d'un déficit d'échanges commerciaux, mais notre économie est assez diversifiée. Il y a ici un nombre non négligeable de petites et moyennes entreprises. » Grâce à son entrée dans l'UE, le Premier Ministre espère ainsi encourager les investissements étrangers.



En savoir plus : [Le Monde](#)

Le président mongol réélu, la politique d'ouverture devrait se poursuivre

Tsakhia Elbegdorj a été réélu le 27 juin 2013 président de la République de Mongolie, fonction qu'il occupe depuis 2009.

Sous la présidence de Tsakhia Elbegdorj, la Mongolie a opéré une politique spectaculaire d'ouverture internationale, grâce notamment à l'exploitation de ses grandes ressources minières: cuivre, or, charbon, terres rares et uranium. Ainsi, la mine géante de Oyu Togo est un des plus grands gisements au monde pour l'or et le cuivre, et la Mongolie posséderait au total sous ses steppes des richesses estimées à 1300 milliards de dollars.

La croissance mongole a explosé, 17.5% en 2011 et 12.3% en 2012. La Mongolie doit néanmoins mieux répartir cette manne dans l'un des pays les plus pauvres au monde, dont le salaire moyen avoisine les 200 dollars. Si Oulan-Bator a déjà pris des airs de capitale occidentale, ce n'est que le début de cette expansion économique mongole et de cette ouverture aux capitaux étrangers que Tsakhia Elbegdorj entend bien prolonger lors de son nouveau mandat. En effet pour les Mongols, l'ouverture a un intérêt stratégique majeur : sortir de la dépendance d'une part vis-à-vis de la Chine, et d'autre part vis-à-vis de la Russie qui persistait, 22 ans après la chute de l'URSS, et ce, pour enfin acquiescer une véritable autonomie économique. Les ressources minières sont donc un tremplin idéal pour la Mongolie, qui espère ainsi se positionner sur la scène internationale.



En savoir plus: [Les Echos](#)

L'ADEC-NS et l'ONU

Le rapport 2013 sur les OMD est dévoilé à l'ECOSOC

Le 1er juillet, le rapport 2013 des Nations Unies sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) a été dévoilé à Genève devant le Comité Economique et Social de l'ONU (ECOSOC).

Le rapport préfacé par Ban-Ki-Moon, secrétaire général des Nations Unies, explique que certains objectifs ont déjà été atteints, comme la réduction de moitié du nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté et la fourniture à plus de deux milliards de personnes d'un accès amélioré à l'eau potable.

Les pays ont également accompli des progrès notables s'agissant des objectifs de santé et sont proches de les réaliser d'ici 2015. Ces objectifs concernent la réduction des taux de mortalité dus au paludisme et à la tuberculose et l'arrêt des nouvelles infections par le VIH.

Les autres domaines où des progrès significatifs ont été enregistrés sont la diminution de personnes qui souffrent de sous-alimentation et la baisse de la proportion de personnes qui habitent des taudis au sein des villes.

Toutefois, les pays sont loin d'avoir atteint les autres cibles, telles que celles relatives à la santé maternelle, l'accès universel à l'éducation, un accès élargi à l'assainissement et la réalisation de la parité entre les sexes.

Le rapport indique également que la crise économique mondiale s'est traduite par des millions de chômeurs et a réduit le montant de l'aide au développement pour les pays qui en ont le plus besoin.

En dépit de ces lacunes, le rapport invite instamment à entretenir la dynamique engagée, tout en indiquant que les pays devront s'appuyer sur les progrès accomplis quand ils décideront du programme de développement pour l'après 2015.

« La communauté internationale doit être fière des avancées réalisées jusqu'à ce jour, tout en faisant fond sur l'élan actuel afin d'atteindre autant d'objectifs que possible d'ici 2015 », conclut le rapport.



Actualités de l'ADEC-NS (9 juillet – 30 juillet)



Cet été, le fil d'actualité sera mensuel. Le rythme bimensuel sera repris dès septembre.

Bon été.

Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud
Statut Consultatif auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU

ADEC-NS - BP 24219 – 31432 TOULOUSE CEDEX 4

Téléphone : 05 67 16 15 16

Télécopie : 05 61 39 89 34

Site Internet : www.adecons.fr